

POINTS SAILLANTS DES RAPPORTS KELLEHER ET YEUTTER

La Déclaration de Québec du 18 mars concernant le commerce des biens et des services confiait au ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, et au représentant au commerce des États-Unis, M. Clayton Yeutter, la tâche de recenser toutes les possibilités de réduire et d'éliminer les obstacles au commerce entre les deux pays et de faire rapport dans les six mois.

Ayant procédé aux consultations et analyses nécessaires, M. Kelleher a conclu à l'existence d'un vaste consensus en faveur de l'initiative annoncée par le Premier ministre. Les Canadiens sont convaincus que le statu quo ne peut continuer, a rapporté le ministre. Celui-ci en est venu à conclure que des négociations peuvent conduire à un raffermissement de notre économie et à un renforcement de notre présence dans le monde.

En conséquence, M. Kelleher a recommandé que l'on fasse part à l'Administration américaine que le Canada est disposé à entreprendre, dès que possible, des négociations formelles en vue de la conclusion d'un nouvel accord commercial bilatéral.

Du point de vue du Canada, les grands objectifs des négociations seraient les suivants:

- ° à court terme, de conserver les emplois existants et, à moyen et long termes, de créer de nouveaux emplois.
- ° d'établir une économie plus solide dans toutes les régions du Canada.
- ° de stimuler la croissance économique et la création d'emplois de façon équilibrée dans tout le pays.
- ° de renforcer le fondement économique de nos objectifs culturels.
- ° de protéger et d'amplifier notre accès au marché américain en établissant de meilleures règles pour la conduite de nos opérations commerciales.
- ° de créer un environnement plus propice au commerce et aux investissements.